



Compte-rendu de l'atelier de concertation du 29 novembre 2014 sur les espaces de jeux de la future place de la porte Pouchet

Dans le cadre du GPRU Porte Pouchet, l'agence de paysagiste TER élabore son projet d'aménagement de la future place. Cet atelier de concertation a permis de retravailler avec les habitants la question des usages de la bande Est, qui accueillera des aires de jeux. Il s'est déroulé en deux temps, avec une marche commentée sur site puis un temps de réflexion en tables rondes.

Environ 25 personnes ont participé à la visite sur le site et 15 ont participé aux tables rondes.

Étaient également présents lors de l'atelier :

- Michel Guthmann, MGAU, architecte coordonateur,
- Olivier Philippe et Nicolas De Angeli, agence TER, paysagiste de la place,
- Thierry Cugnet et Camille Testud, SEMAYIP, maître d'ouvrage,
- Véronique Grimonpont, Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris,
- Christophe Hollaender et Anastasia Oberthal, Equipe de développement local Pouchet Paris 17^{ème},
- Franck Leibundgut, Aurélie Bouton et Thibault Lemaitre, agence Ville Ouverte en charge de la préparation, de l'animation et du compte-rendu de l'atelier.

Objectifs

- Recueillir les attentes et les besoins sur les espaces de jeux de la future place de la porte Pouchet
- Partager les fruits de la précédente concertation et de l'atelier avec les enfants
- Aider les participants à se projeter dans le futur quartier et la place
- Expliquer l'esprit du projet de l'agence TER

► *Pour en savoir plus sur le GPRU Porte Pouchet, consultez le site internet Paris.fr [rubrique : Projets urbains] et le compte-rendu de la réunion publique d'information du 16 septembre 2014*



© Infime



PREMIERE PARTIE / MARCHE COMMENTEE

La future place de la porte Pouchet, aujourd'hui occupée par le périphérique et le garage des Transports Automobiles Municipaux (TAM) va devenir un espace de lien. Elle accueillera un nouveau centre social et sera constituée de trois sous-espaces aux ambiances différentes : le jardin Sud, la galerie ouverte et le jardin Nord. La marche commentée sur le site a permis d'illustrer les aménagements prévus par des vues en perspective du projet de TER et a aidé les participants à appréhender la dimension des espaces.

Vue de la g



© TER



« Intég
Docks d
aussi p

« L'enjeu était de casser ce Mur de Berlin, c'est réussi. »

Vue d'ensemble sur le jardin Sud



© Infirm

La future place végétalisée sera un espace traversant et perméable, entièrement piétonnier. Le **jardin Sud**, une pelouse de 4500 m², accueillera le centre social construit en partie sous le périphérique.

Des aires de jeux, dont les usages doivent être débattus lors de cet atelier, seront implantées sur la **bande active Est** en bordure de la Voie Nouvelle. Elle sera accessible par deux rampes en pente douce situées aux pieds du périphérique, au nord et à l'ouest de la place. Cet espace sera bordé par des gradins offrant de larges assises et des arbres de haute tige qui apporteront de l'ombre sans masquer la vue. Un trottoir d'une largeur d'environ 8m le séparera de la Voie Nouvelle.



« Les pelouses sont très appréciées du public quand il fait beau. »

« L'hôtel va monter jusqu'au sixième étage, ça va boucher ma vue. »

« Fac
po

1

Vue sur la bande Est depuis le sud de la place



© TER

Galerie sous le périphérique



La **galerie ouverte** sous le périphérique constituera une interface entre le jardin Sud et le jardin Nord, et permettra d'assurer la liaison avec le cours François Mitterrand à Saint-Ouen. Le décaissement de la Voie Nouvelle et de la place en partie sud compensera les variations de hauteur dues au dénivelé, afin d'offrir des perspectives visuelles et une continuité de l'espace public de 6 000 m².

Cet espace pourra accueillir les activités abritées du centre social. Des jeux d'éclairage particuliers en feront un lieu signal. Sa consommation énergétique de jour est soumise aux normes prescrites par l'Agenda 21 de la Ville de Paris.

« Pour la cheminée des au décor, ça pourrait profiter au Sytcom. »

« C'est bien de mettre des places de stationnement, ça ne se fait plus trop aujourd'hui. »

« Les voitures vont rouler vite, c'est dangereux pour les enfants. »

« Faciliter l'accès aux jeux pour les poussettes. »

Vue sur la bande Est depuis la galerie



© Infime

Vue vers les bureaux et le stade



© Agence Leclercq

Une traversée piétonne sera créée à travers l'îlot de **bureaux** vers le **stade Rousié** et le mail Bréchet. L'immeuble de bureaux et la résidence de tourisme constitueront un isolant phonique permettant de protéger la barre Borel, en cours de réhabilitation, des nuisances du périphérique. Le garage des TAM sera relocalisé sous le stade Rousié, la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris occupera le bâtiment nord.

Vue sur la Voie Nouvelle et les commerces



© Hardel et le Bihan

DEUXIEME PARTIE / ATELIER TABLES RONDES

Le temps de travail en salle s'est organisé autour de deux tables rondes. Des images de références classées par familles d'usages ont nourri les échanges entre les participants. Pour faciliter la lecture, les remarques des participants sont regroupées par thèmes et indiquées en italique.



Se balancer
Grimper
Faire du sport
Glisser
S'exprimer, se cultiver
Rêver, observer *Se poser*
S'éveiller, imaginer
Interagir



Règles du jeu de l'atelier

Invariants du projet

- Les acquis des précédentes phases de travail et de concertation.
- Une place jardin formée d'une étendue unique sans obstacle visuel et physique qui rassemble trois ambiances différentes : le jardin Sud, le jardin Nord et la galerie ouverte.
- Une bande active localisée à l'est, le long de la Voie Nouvelle avec des aires de jeux.
- Une enveloppe budgétaire à respecter, des coûts de fonctionnement et de gestion à maîtriser.

Éléments à débattre

- Les usages à développer sur la bande active : faire du sport, glisser, grimper, se poser, se balancer, rêver et observer, s'éveiller, se cultiver... ?
- Les types de publics à accueillir : petits, moyens, grands, jeunes adultes, parents, grands-parents... ?
- Le confort d'usage : matériaux, ombre/soleil, assises ?
- L'implantation et la cohabitation entre les jeux et avec le reste de la place : limites, emprise, complémentarité ?
- La sécurité et la gestion : ouverture/fermeture, hauteurs, matériaux ?
- L'identité de la place et du quartier ?

La sécurité, un enjeu important pour l'aménagement de la place

Les participants à l'atelier se montrent globalement satisfaits quant aux effets du projet sur la vie du quartier mais expriment des préoccupations relatives à la sécurité. Tout d'abord, les parents et les encadrants de la petite enfance ou du périscolaire s'inquiètent de la proximité entre les espaces de jeux et la Voie Nouvelle. Ils craignent que la Zone 30 ne soit pas respectée et que la largeur du trottoir ne suffise pas à contenir les enfants qui joueront au bord de la route et risqueront de traverser en courant. « *Il faudrait quelque chose qui bloque, en plus de la signalisation. Les automobilistes ne sont pas conscients du quartier dans lequel ils arrivent* ».

D'autre part, un débat a lieu sur l'animation et la gestion de la future place. Celle-ci n'est ni un square ni un parc parisien : elle ne comportera pas d'horaires de fermeture. L'agence TER explique que cet espace est aujourd'hui mal perçu parce qu'il est marginalisé et constitue un obstacle. Ces aménagements permettront d'en faire un espace central, un lieu de rencontre qui atténuera la barrière entre Paris, Clichy et Saint-Ouen. Le parti pris du projet est de favoriser le maximum d'ouverture pour éviter les recoins susceptibles d'accueillir des trafics. Plusieurs participants en concluent que les questions d'appropriations indésirables et de dégradations sont difficiles à contrôler et que seule une présence active des riverains permettra de sécuriser la place.

Des jeux et des activités pour tous les âges

Les échanges avec les habitants révèlent un besoin important d'aires de jeux pour les plus petits. « *Il y a beaucoup d'assistantes maternelles dans le quartier et on manque de jeux pour les 2 à 6 ans.* » Des **objets évocateurs et colorés** attirent la curiosité des enfants et permettent de jouer avec leurs **émotions**. Ils sont identifiables et ont une fonction protectrice. Il faut s'inspirer de jeux qui ont déjà fait leurs preuves ailleurs même si cette offre s'apparente plus à ce qu'on peut trouver dans des squares plus classiques. « *On ne va pas réinventer la roue.* » Pour éviter que cette aire de jeux soit accaparée par des plus grands, elle doit être bien délimitée spatialement et faciliter la surveillance des parents ou des encadrants.

Glisser et grimper sont les usages qui rencontrent le plus de succès. Pour les enfants d'âge moyen, il faut mêler l'aspect **ludique** aux **sensations fortes** que peuvent procurer des jeux comme le toboggan ou l'escalade. Toutefois, une attention importante doit être portée à la sécurité notamment sur les structures hautes.



« *Les escargots sont bien pour les petits. On peut imaginer d'autres répliques d'animaux comme des grenouilles.* »



« *Ces jeux intégrés sont intéressants car le sol modelé permet plusieurs usages tout en étant sécurisant. L'espace est bien délimité mais pas cloisonné.* »



Les structures de jeux qui seront les plus fortement exposées à l'usure doivent être modulables pour faciliter leur remplacement.

La présence d'une grande pelouse vide permettra la **pratique sportive**. Il est donc suggéré de renforcer l'offre de sport à destination des adolescents sur le jardin Nord, en complément des équipements qui existent déjà en bordure de Clichy et de la rue Bréchet.

Des agrès pourraient éventuellement faire partie d'un **parcours** de sport/santé. Cette idée retient l'intérêt des habitants car elle a une fonction pédagogique et permet d'autres usages que la musculation. Elle s'adresse également aux adultes et pourrait ouvrir la place aux futurs résidents de l'hôtel ou aux employés des bureaux.



« Une structure comme ça procure de la vitesse. En installant des filets de protection, elle permet de grimper sans danger et le tube empêche de remonter le toboggan. »



« Un parcours, c'est simple, ludique et multifonctionnel. »

Favoriser les interactions



« Ça apporte de l'animation. Les personnes âgées peuvent jouer aux cartes ou aux dames. »

Le souhait de disposer de **jeux collectifs** revient à plusieurs reprises lors des échanges avec les participants. Les tables de jeux sont très appréciées car elles permettent des **activités intergénérationnelles** et constituent un mobilier original, résistant à l'usure et peu coûteux à entretenir lorsqu'elles ne sont pas utilisées. L'aménagement de la place Pouchet devra aussi prévoir des assises confortables pour les personnes âgées ou les employés de bureaux qui déjeuneront dehors. Un accès Wi-Fi sur la place pourrait permettre à des réunions de se tenir en extérieur.

Des objets polyvalents



« C'est original et ça peut servir à tout âge. »

La création d'objets **facilement appropriables** dont les usages peuvent être détournés est encouragée. De nombreuses images de références montrent qu'une même structure peut servir de support à plusieurs activités et publics : les petits peuvent y grimper, les plus grands peuvent se poser, s'abriter pour discuter ou lire un livre. Dans cet esprit, un sol surélevé ou une surface en bois en lien avec la pelouse pourrait être utilisé comme une assise la journée et comme une scène le soir pour des spectacles. Les horaires de fréquentation des places ne sont pas les mêmes selon les tranches d'âges, ce qui permettra à différents publics d'investir ces objets en évitant les conflits d'usages.



Un imaginaire à développer

Il faut laisser libre cours à la **créativité**. Le mur d'expression pourrait être décliné en une ardoise de dessin pour les petits et un pan de mur dédié au graffiti pour les jeunes, comme cela a été fait sur la rue Ordener dans le 18^e arrondissement.



« Sur les piliers du périphérique ? »



« Sympa une grande balançoire avec une cabane. La structure est très esthétique avec l'arbre renversé. »

Certains objets marquants font appel à l'imagination de chacun. Avoir une cabane dans les arbres est un désir intemporel encore plus significatif dans un contexte aussi urbanisé où les enfants n'en ont pas l'habitude. « *Quelles que soient les circonstances, vouloir un toit sur sa tête est un réflexe humain.* » L'**originalité des formes** et les couleurs interpellent aussi bien les usagers que les passants. Quand le temps ne permet plus d'investir les jeux, ils deviennent un élément esthétique dans le paysage.



Quelle identité pour la place ?

Les participants sont favorables à l'implantation d'un élément signal sur la place. Ils ne s'opposent pas à des structures hautes, pourvu que celles-ci « *n'entravent pas les perspectives visuelles* ». La **transparence** et l'aisance des cheminements sont des principes qui nécessitent de bien dimensionner les mobiliers en fonction des espaces, pour éviter d'encombrer la place d'objets « *trop volumineux* ».

La question de l'identité dépend aussi du choix des matériaux. « *Apportez plus de couleurs qu'au Parc Martin Luther King qui est trop gris.* » S'il est suffisamment robuste et durable, le bois paraît le mieux approprié « *pour son côté naturel qui se marie bien avec la pelouse* ».

Les sols modelés ou teintés retiennent l'attention des participants. Un revêtement particulier pourra être réservé à certains espaces comme la bande de jeux ou la galerie sous le périphérique pour conserver l'impression de continuité entre le jardin Sud et le jardin Nord.



« Pourquoi pas ? Ça donne un effet artistique. »



« Jeu original et coloré avec une cachette et un grand toboggan. »



« C'est bien, la structure est adaptée au relief et ne fait pas écran. »



« Le filet s'insère dans le paysage. »

En bref ...

Synthèse des éléments à soumettre à l'arbitrage des élus pour la poursuite du travail de l'agence TER

- Un espace de jeux sanctuarisé pour les tout-petits
- Des activités pour tous âges et tous publics
- Des objets qui s'inscrivent naturellement dans la topographie de la place
- De la hauteur mais de la transparence et de la légèreté
- Des matériaux durables et colorés
- Un mobilier original et polyvalent